

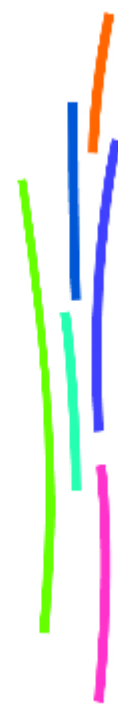


Service Technique des
Remontées Mécaniques
et des Transports Guidés
STRMTG

www.strmtg.developpement-durable.gouv.fr/

Journée d'études et de réflexions sur les télésièges Mercredi 12 juin 2013

Données d'analyse sur les chutes de hauteur sur télésièges



Ministère de l'Écologie, du Développement durable,
et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

Généralités

- La plupart des accidents créant des blessures graves sur des télésièges sont des chutes de plain-pieds, au cours des phases d'embarquement ou de débarquement.
- Chutes de hauteur : chutes, depuis des sièges, de passagers qui ne sont plus en contact avec le sol.
- Sur la période décembre 2002 – mai 2011, ces chutes de hauteur sont responsables d'environ :
 - 29% des blessés graves recensés sur les télésièges
 - 21% des blessés graves recensés sur l'ensemble des remontées mécaniques

(source : Étude Ligeron – 2012/2013)

Pourquoi des chutes de hauteur

Les chutes sont possibles en raison du fonctionnement intrinsèque des télésièges avec :

- des véhicules constitués de sièges qui ne peuvent donc être fermés complètement (on parle de véhicules ouverts) ;
- des protections contre les chutes (garde-corps) amovibles pour permettre l'embarquement et le débarquement des passagers ;
- des garde-corps qui ne ferment pas complètement le vide (cf. impossibilité de fermer complètement un siège) avec une géométrie nécessairement définie pour tenir compte de la corpulence du plus grand nombre de passagers ;
- des embarquements et débarquements de passagers sur des sièges en mouvement
=> départs de sièges avec des passagers mal positionnés ou relevages trop anticipés de garde-corps à l'arrivée...

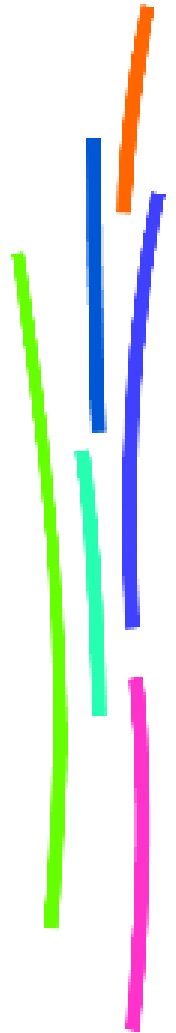
Les données d'analyse disponibles sur les chutes de hauteur

- Elles proviennent des déclarations d'événement faites par les exploitants.
- Elles ne sont pas exhaustives :
S'il n'y a pas de blessure ou si la blessure n'est pas grave, l'événement n'était jusque cette année pas soumis à déclaration.
- Elles sont fournies de façon hétérogène, tous les champs disponibles dans les formulaires Cerfa ne sont pas renseignés.
- Aucune analyse détaillée d'événements permettant de connaître l'enchaînement des causes.

Données sur période fin 2004 – mi 2013

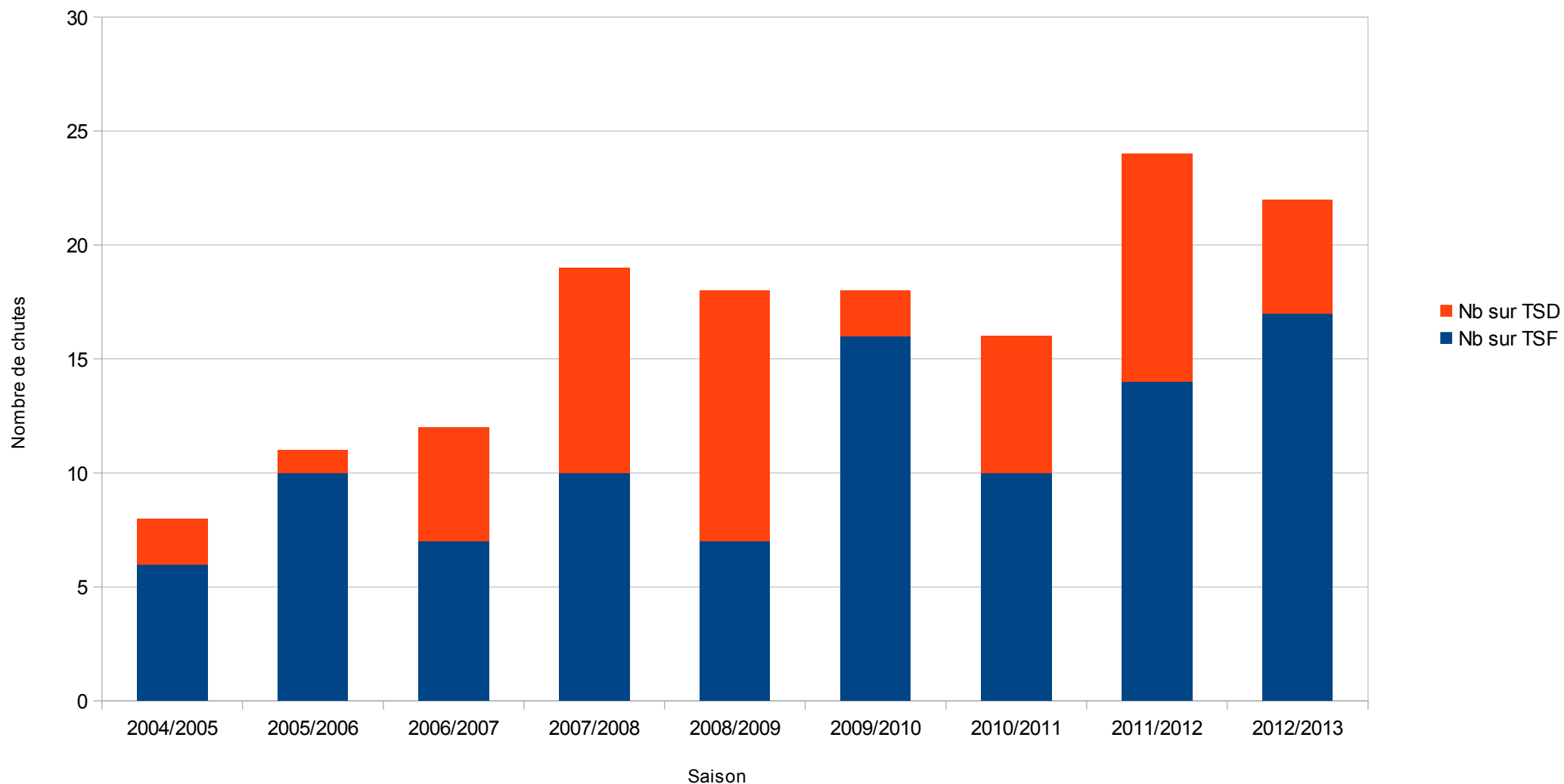
- Bilan de tous les événements de type chutes de hauteur retrouvés dans les déclarations communiquées aux bureaux du STRMTG
- Quatre thèmes décrits :
 - « L'heure et le lieu »
Saison, date, station, télésiège, type, capacité sièges
 - « La victime »
Nature et type de blessure, âge
 - « Les faits »
Localisation de la chute, hauteur de chute, cause de la chute
 - « Le scénario »
Description sommaire de l'événement telle que rapportée dans les fiches cerfa ou fiches FIRM

Quelques exploitations de ces données



Chutes de passagers depuis des sièges de télésièges

Période 01/12/2004 au 31/05/2013



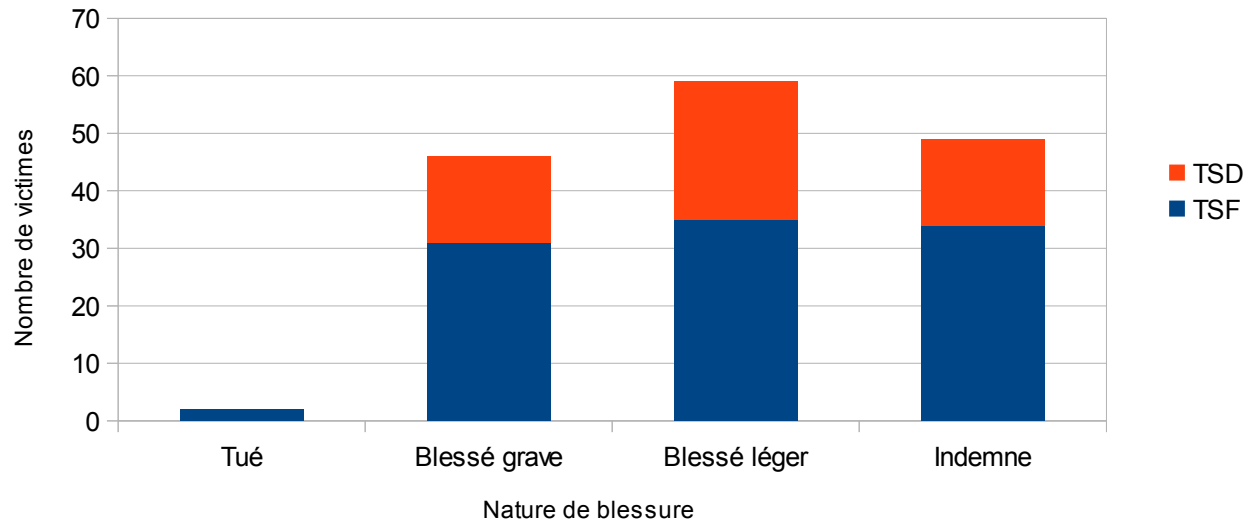
Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Chutes de hauteur	Total
Nb total	149
Nb sur TSF	97
Nb sur TSD	52

Les victimes

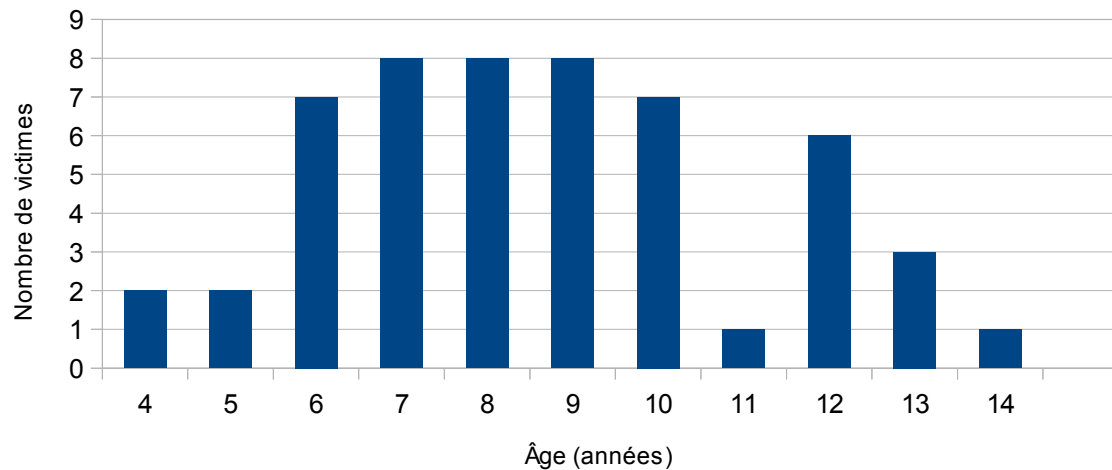
Nature des blessures créées par les chutes de hauteur

Période du 01/12/2004 au 31/05/2013



Répartition des victimes de chutes de hauteur par âge

(enfants de moins de 15 ans)



- Sur 156 personnes impliquées dans une chute, 88 sont des enfants

Nota :

35 victimes supplémentaires sont décrites comme « enfants » dans les fiches des rapports annuels accidents mais sans mentionner l'âge exact

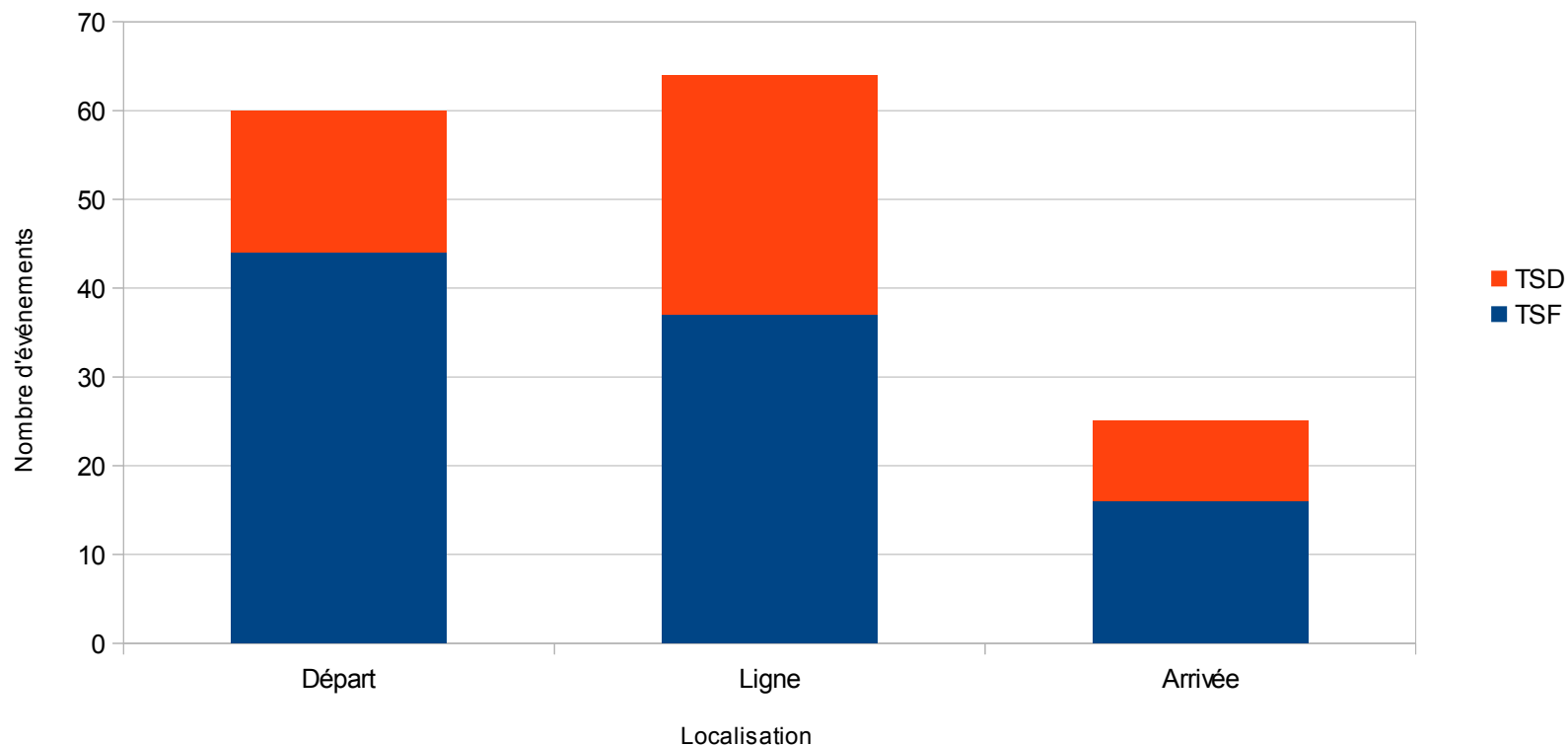
=> besoin d'aller chercher dans fiches cerfa



La localisation des chutes de hauteur

Répartition spatiale des chutes de hauteur

Période 01/12/2004 au 31/05/2013



Nota :

Les définitions des localisations sont celles retenues pour les rapports annuels d'accidents du STRMTG :

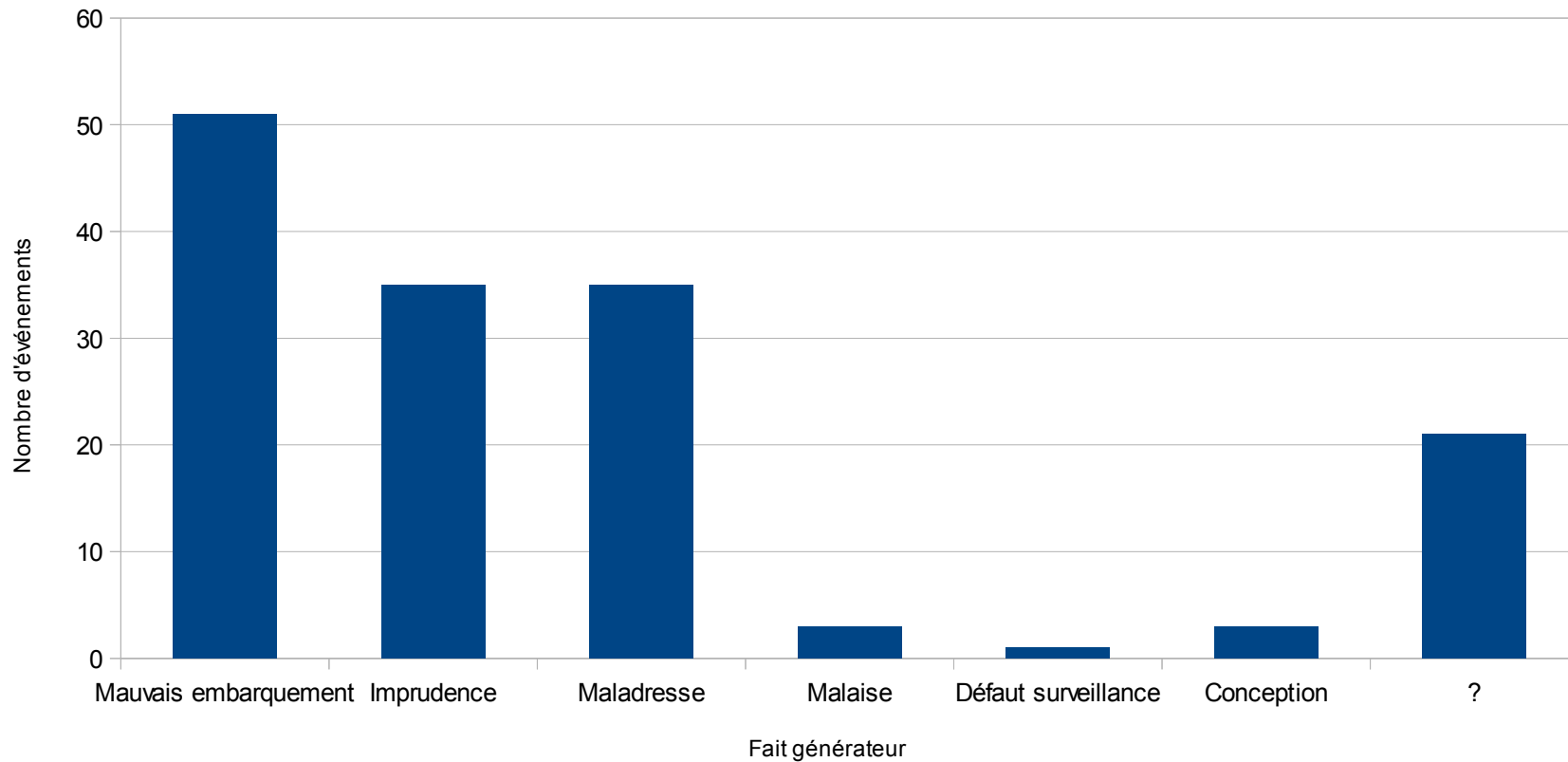
Départ : de 0 (point d'embarquement) à 150 m

Arrivée : de -75 m à 0 (point de débarquement)

Les faits générateurs

Répartition des événements par fait générateur

Période 01/12/2004 au 31/05/2013



- Beaucoup de subjectivité dans le choix d'un fait générateur

Conclusion

- Besoin de suivre plus longuement dans le temps les chutes de hauteur pour fiabiliser les données.
- Mais également nécessité de compléter et de cadrer la description des événements de type chutes de hauteur.
- Procéder à quelques cas d'analyse détaillée d'événement de type « chute de hauteur » afin de mieux appréhender l'enchaînement des causes

=> travail préalable de sécurisation juridique du cadre d'analyse

FIN

